

LA KOUUMIA

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION

DES ANCIENS

DES GOUMS

MAROCAINS

ET DES

AFFAIRES INDIGÈNES

EN

FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 "J.O." du 1^{er} mars 1958
23 rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 01 48 05 25 32 - Fax : 01 48 05 94 64 - CCP 8813V50 Paris
E-mail : lakoumia@club-internet.fr

SOMMAIRE

ÉDITORIAL par le général Le Diberder -----	1
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 OCTOBRE 2002 ---	3
VOTRE ATTENTION S'IL VOUS PLAÎT -----	9
Prochain conseil d'administration - Dîner -----	9
Appel de cotisation 2002 -----	10
ACTIVITÉS DES SECTIONS -----	11
INFORMATIONS - ÉVÉNEMENTS -----	20
Une descendante au mariage de S.M. le Roi Mohammed VI par Patricia Boyer de Latour -----	20
«Avec les descendants de nos goumiers marocains» Exposition à Pau «Avec les combattants Marocains 1942-1945 -----	22
Décristallisation des pensions des anciens goumiers par le contrôleur général Sornat -----	28
Service des anciens combattants marocains au Maroc par Monsieur Pagès -----	30
CARNET -----	31
IN MEMORIAM -----	33
Hommage au Colonel Méraud par Monsieur Jeantelot, ancien ambassadeur -----	32
HISTOIRE - MÉMOIRE -----	34
Les volontaires américains pendant la guerre du Rif, Col. Daniel Sornat ---	34
Plaque à la mémoire du général d'Amade -----	38
Témoignages recommandés sur la captivité dans les camps Viet-Minh ----	38
RÉCITS - SOUVENIRS -----	39
Souvenir d'un médecin au Maroc par le docteur G. de Chauvigny-Blot -----	39
C'était il y a 60 ans : inauguration de la Maison des anciens combattants -	40
Les couleurs du Maroc, par le Lt-colonel J.P. Renaud -----	41
Koumia : poème, par le colonel Abdeslam Mahier -----	44
NOTES DE LECTURE -----	45
AVIS DIVERS -----	48

ÉDITORIAL



2002 s'efface, année où dans chaque section les descendants prennent leurs places, assument des responsabilités. Tous conservent le goût des rencontres où les amitiés se nouent, se retrouvent avec la volonté de veiller au maintien de la mémoire de l'œuvre de la France au Maroc, accomplie dans les postes où servirent les anciens, celle des souvenirs des sacrifices consentis par le peuple des tribus du Maroc, où les actes de guerre des goums, des tabors tissèrent une histoire à la renommée incomparable toujours honorée et respectée.

Sous l'impulsion de chefs prestigieux et respectés, la montagne connut la paix, chacun apprenant le respect de l'un pour l'autre, et le royaume du Maroc entra dans le concert des nations du Monde Moderne.

Avec joie, nous célébrons Noël, fête de l'Espérance par excellence, annoncée aux bergers des montagnes de Palestine par le chant joyeux de la multitude des anges.

Nombreux encore parmi nous se souviennent : il y a soixante ans. Depuis le 8 novembre nous étions tristes, inquiets de savoir la France envahie, sans aucune possibilité d'avoir des nouvelles de ceux que nous aimions. Et nous avons prié à Noël, avec l'espoir dans nos cœurs de la défaite des forces de l'Axe, car nous avons la foi dans notre volonté de vaincre. L'Armée d'Afrique combattait en Tunisie et les tabors défilaient victorieux à Tunis au printemps 1943.

La même année, le 3 octobre, après la victoire du col du Teghime, la ville de Bastia et le premier département français étaient libérés. En octobre 2003 nous fêterons le sixième anniversaire de cette victoire comme nous l'avons fait dix ans avant... Souvenons-nous !

L'année qui s'achève a été marquée dans chaque section par des événements importants. Notre bulletin vous les apprend. Lisez-en avec soin les comptes rendus. Ils apportent la preuve de l'efficacité des actions entreprises. Aussi recrutez descendants, petits descendants, amis. Apprenez-leur notre Histoire dans la grande tradition de notre amitié et de la fierté de notre passé.

Vous connaîtrez mieux ce qu'ils attendent de la Koumia. Partout conservez et développez les relations avec les représentants du Royaume du Maroc comme nous le réalisons

ici à Paris avec l'Ambassadeur Monsieur Abouyoub et les différents services de l'Ambassade.

Nous vivons une période difficile, aux menaces multiples, nous avons du mal à comprendre les risques de notre époque. Pourtant nous savons les principes de la "guerre révolutionnaire". Aussi, restons calmes, lucides mais vigilants.

Soyons attentifs aux problèmes du Maroc mais prudents dans les avis que nous serions amenés à donner à leur sujet.

Surtout manifestons notre amitié, notre solidarité au sein de nos sections. Conser-
vons notre foi dans les buts que nous poursuivons avec courage mais restons toujours
gais dans nos entreprises comme nos anciens nous l'ont enseigné.

Bonne année à tous.

Et Ya Allah zid-u l gudamm !

Général Le Diberder

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 OCTOBRE 2002

1 - Le général le Diberder déclare la séance ouverte et demande aux membres du conseil de se lever pour entendre l'appel de ceux qui nous ont quittés depuis l'assemblée générale de Bordeaux, et de respecter une minute de silence.

2 - Le procès verbal de l'assemblée générale 2002 est approuvé à l'unanimité.

3 - La nomination de Jocelyne Muller en tant que trésorière principale est approuvée à l'unanimité.

4 - Madame Muller présente le compte d'exploitation au 30 septembre 2002 - voir tableau p. 7. Il a été approuvé à l'unanimité.

5 - Le général le Diberder qui revient de Corse (cf. la rubrique "la vie des sections") rappelle que 2003 sera le soixantième anniversaire de la libération de la Corse. Il a été demandé que la ville de Bastia soit jumelée avec une ville marocaine ; le général en parlera ce soir à l'ambassadeur du royaume du Maroc. M. Bonacoscia a fait part au général le Diberder de son désir d'agrandir le terrain autour du monument du col du Teghime. Le monument du col du Teghime se trouve sur la commune de Barbaggio et la nécropole à St Florent – le conseil approuve la nomination des maires (ès qualités) de ces villes ainsi que l'adjoint au maire de St Florent, en tant que Goumiers d'Honneur. Il est proposé que le maire de Marseille soit également fait Goumier d'Honneur.

6 - Des démarches ont été faites auprès de la fondation Maginot, pour demander une subvention pour le musée de l'infanterie de Montpellier qui englobe les collections de la Koumia. L'accueil reçu a été très favorable ; il ne s'agirait pas d'une aide au fonctionnement mais pour des opérations de présentation, expositions temporaires ou de travaux avec un programme établi pour chaque année. Le colonel Daniel Sornat peut présenter un projet sur 5 ans. Cependant l'initiative de la demande doit en revenir au général commandant l'école en accord avec le conservateur du musée. D. Sornat rappelle que faire visiter le musée revient très cher et que, comme le général le Diberder a pu s'en rendre compte lors de sa visite au général de Castet, président de l'AMI, on rencontre actuellement quelques difficultés pour avancer. Le travail ne peut se faire qu'au coup par coup.

7 - Le contrôleur général Sornat a pris contact avec le général Devaux, directeur du musée de l'Armée, au sujet de l'examen des garanties de la pérennité de nos collections et de leur exposition. Le projet semble en bonne voie d'aboutir.

8 - Le contrôleur général Sornat fait le point sur le projet de décristallisation des pensions des anciens combattants d'AFN. Un budget de 72 000 000 euros est engagé pour le processus d'application de la loi - (cf. son rapport sur ce sujet p. 28)

9 - Madame Dethomas, requise par de nouvelles occupations professionnelles, demande au général le Diberder, qui l'accepte, de ne conserver dans sa mission de "relations extérieures" que l'ambassade du Maroc. Elle poursuivra également sa mission de coordination de la "commission d'édition du tome IV de l'histoire des Goums et des AI". Madame Dethomas indique au conseil qu'en raison des élections marocaines, il ne lui a pas été possible d'obtenir des entrevues avec l'ambassade du royaume. Le dîner de ce soir sera mis à profit pour prendre date.

10 - Le général le Diberder s'est rendu à la réception de remise de croix de la Légion d'Honneur au capitaine Mario Scotton par Monsieur Poncelet, président du Sénat (p.17).

11 - Le 16 octobre, à l'Arc de Triomphe, nombreux étaient les membres de la Koumia de la section Ile-de-France parmi les 30 000 manifestants et les 5 000 drapeaux à assister à la cérémonie en souvenir du rapatriement du soldat inconnu d'AFN. Le colonel Boudet indique que la cérémonie de Pau comptait 46 drapeaux. La presse est restée muette.

12 - Le 12 décembre 2002, la promotion des sous officiers de Saint-Maixent sera baptisée Abdallah ben Ahmed, au 3^e Goum de 40 à 47 et tirailleur en 54. Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre - 11 citations.

13 - Xavier du Crest de Villeneuve rappelle que 2003 sera le 65^e anniversaire de la création de la Koumia, association des anciens des Goums au Maroc, par le général Lahure

14 - La date et la localisation de la prochaine assemblée générale ne sont pas encore établies. – La Croix des Moinats, Lyon, Montpellier, Sarlat ? L'AG 2004 se tiendra-t-elle au Maroc ?

15 - La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le mardi 25 février 2003, au cercle des officiers de la Gendarmerie Nationale - 1, place Baudoyer à Paris 4^e.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE GÉNÉRAL LE DIBERDER

AU COURS DU DÎNER SUIVANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur l'Ambassadeur,

Permettez-moi au nom de "notre tribu" ainsi que vous nous avez fait l'honneur de nous désigner, de vous exprimer notre reconnaissance ainsi qu'à Madame votre épouse et de vous remercier de présider notre réunion.

Vous marquez ainsi combien vous êtes attaché aux liens qui unissent la "Koumia" au Royaume du Maroc aujourd'hui. Vous savez notre détermination à les développer dans l'avenir, nos descendants s'y préparent et expriment leur volonté et leur fierté de poursuivre les liens d'amitié que leurs anciens ont tissés avec le peuple du Royaume et ceci malgré les turbulences de notre époque.

À cette table, je salue Monsieur Xavier de Fürst, sous-préfet, ancien Saint-Cyrien, le chef du cabinet civil du Ministre de la Défense. Son père faisait partie de la "zaouia" du Général Trinquet avec nombre des anciens qui nous ont précédés, guidés, et commandés. Ils servaient au Territoire des Confins, zone toujours sensible aujourd'hui.

J'exprime aussi au Colonel de Bouvet et à son épouse la joie de les retrouver parmi nous. Il faisait partie de notre bureau lorsque le Général Feaugas m'a demandé de lui succéder.

Enfin, le Contrôleur Général Sornat présent à cette table, est le fils de celui que j'ai rencontré à la tête d'un goum dans les Beni Snassen au moment de cette période délicate pour la paix des tribus lors du retour de Sa Majesté Mohammed V au Maroc. Je profite de cette réunion pour le remercier de l'aide précieuse qu'il m'apporte par la précision de ses conseils.

Monsieur l'Ambassadeur,

Je reviens de Corse où j'ai assisté aux cérémonies de la Libération de Bastia au Col de San-Stefano, au Col du Teghime, à la Nécropole nationale de Saint-Florent.

À la suite de ces cérémonies l'ensemble des autorités présentes a souhaité que la ville de Bastia soit jumelée à une ville du Royaume du Maroc. Le Consul général du Royaume qui présida avec moi toutes les cérémonies a entendu ces projets.

Chacun souhaite que cette décision puisse être proclamée au moment des fêtes qui célébreront le soixantième anniversaire de la libération de la Corse et de Bastia en particulier, en 2003.

Nous avons à œuvrer à la réalisation de ce projet.

Permettez-moi de vous souhaiter à tous bon appétit, et

Y Allah u zid-u l'guddam



AVERTISSEMENT

Ce numéro 166 de notre bulletin a fait l'objet, à titre d'essai, d'une innovation dans son procédé de fabrication.

Jusqu'à ce jour la Koumia fournissait à l'imprimeur une série de textes, d'articles réalisés par nos soins en "traitement de texte". Ce qui contraignait l'imprimeur à recomposer et à mettre en page ces textes. D'où un coût plus élevé de l'impression.

Pour le présent bulletin la Koumia a fabriqué une disquette issue de l'ordinateur, contenant toute la revue, et l'a remise à l'imprimeur, évitant à celui-ci de recomposer.

D'où une économie sur l'ensemble du tirage, permettant de baisser le coût de ce bulletin par rapport aux précédents.

Nous devons la réalisation de cette innovation à notre secrétaire général, Camille Chanoine, aidée par ses enfants (petits descendants) très rompus à l'art de manier les ordinateurs.

N'est-ce pas là une démonstration de l'apport de sang neuf apporté par nos descendants ?

À la Koumia la "querelle des anciens et des modernes" n'existe pas.

**La Koumia -
Compte d'exploitation au 30 septembre 2002
(en euros)**

	Dépenses	Recettes
Cotisations et bulletins	3 631	15 033
Cotisations et Abonnements		14 554
Dons		479
Bulletins	3 631	
Subventions	5 356	0
Aides reçues		
Aides données	5 356	
Produits financiers	0	12 822
Intérêts		12 822
Insignes, foulards, livres	1 624	1 045
Insignes, foulards, livres	1 624	1 045
Fonctionnement	16 497	0
Impôts	1 282	
Fonctionnement	6 993	
Loyer et charges	6 223	
PTT	1 999	
Cérémonies diverses	8 323	6 526
Repas des CA/Assemblées	6 409	6 526
Cérémonies/Plaques	1 814	
Divers	100	
Régularisation	0	2 504
Réévaluation portefeuille		2 504
Dotations et stocks	762	0
Dotations aux amortissements	76	
Variation de stocks	686	
Total	39 192	37 930
Excédent	1 738	

La Koumia - Reste sur le budget au 30 septembre 2002 (euros)							
Dépenses	Budget 2002	Réalisé au 30-09-02	Écart	Recettes	Budget 2002	Réalisé au 30-09-02	Écart
Fonctionnement	3 811	6 993	- 3182	Cotisations et abonnements	21 495	14 554	6 941
Loyers et charges	7 318	6 223	1 095	Dons	1 524	479	1 045
Frais postaux	1 372	1 999	- 627	Insignes et livres	1 829	1 045	784
Bulletins	13 262	3 631	9 631	Cérémonies-Repas	9 909	6 526	3 383
Aides	5 335	5 356	- 21	Produits financiers	19 818	12 822	6 996
Insignes et livres	762	1 624	- 862	Réévaluation portefeuille	0	2 504	- 2 504
Repas-cérémonies	10 671	8 223	2 448				
Musée	1 524	0	1 524				
Impôts	1 524	1 282	242				
Divers	1 676	100	1 576				
Réévaluation portefeuille			0				
Réévaluation stocks		686	- 686				
Dotations amortissements		76	- 76				
Total	47 256	36 193	11 063	Total	54 575	37 930	16 645
Excédent	7 319	1 737					

La Koumia - Situation au 30 septembre 2002 (en euros)				
Actif	Actif brut 30/09/02	Amortissement	Actif net 30/09/02	Actif net 31/12/01
Mobilier	76	76	0	76
Stocks	6 500		6 500	7 186
Timbres	23		23	23
Portefeuille	269 821		269 821	267 317
Compte épargne	819		819	819
Disponible et caisse	4 571		4 571	10 122
Total	281 810	76	281 734	285 543
<i>Passif</i>	<i>30/09/02</i>		<i>31/12/01</i>	
Report excédent précédent		278 714		282 850
Excédent/déficit période		1 738		- 4 136
Charges à payer		1 282		6 829
Total		281 734		285 543

VOTRE ATTENTION S'IL VOUS PLAÎT

Prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration de la Koumia aura lieu

mardi 25 février 2003 à 17 heures

Cercle des Officiers de la Gendarmerie Nationale

1, place Baudoyer, 75004 Paris

métro Hôtel de Ville

APPEL DE COTISATIONS 2002 (paiement en Euros)

La cotisation de l'année 2002 est fixée à 31 € (200 F) comprenant le service de la revue de la Koumia, 3 fois par an. Le montant de cette cotisation est déductible de l'I.R.P.P.

Merci de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation 2002 en remplissant et découpant ce feuillet, à retourner à la Koumia.

ACTIVITÉS DES SECTIONS

SECTION CORSE

Anniversaire des combats du col du Teghime Septembre 2002 Discours prononcé par le Général Le DIBERDER

Chers Amis,

Votre présence, soyez-en assurés, nous procure une immense joie. Vous nous prouvez que vous avez le désir, au pied de ce monument, puis dans la nécropole nationale de Saint-Florent, d'honorer les goumiers marocains et leurs chefs qui luttèrent pour contraindre la défense allemande à quitter le sol de la Corse ; le premier département français était libéré.



*De gauche à droite : général Le Diberder, M. le
Conseil général du Maroc en Corse, M.
Bonascoscia*

Il faut se souvenir de l'histoire de la nation à laquelle vous appartenez, de votre pays.

Vous l'apprenez dans vos livres avec l'aide de vos professeurs.

Après ces combats durs du col de Teghime, alors que le 2^e Escadron de reconnaissance du 4^e Spahis marocain avait fait le tour du Cap Corse, le Capitaine Then et sa patrouille de Goumiers étaient dans Bastia. Les Tirailleurs du 1^{er} RTM (*) et les Goumiers du 2^e GTM descendant des montagnes entrèrent dans la ville enfin libérée.

Souvenez-vous du courage de ces guerriers marocains et de leurs chefs français. Plusieurs étaient corses, certains sont aujourd'hui parmi nous. Ils allaient ensuite combattre en Italie, à l'Île d'Elbe. Ils libérèrent Marseille, ter-

minèrent en Allemagne et en Autriche au moment de l'Armistice, après avoir lutté à Bel-fort, en Alsace, dans les Vosges.

Une profonde amitié s'est liée entre le peuple du Maroc et nous-mêmes en reconnaissance des sacrifices consentis par lui pour la libération de notre pays. Vous devez le savoir et ne jamais l'oublier. À la défaite de 1940, Sa Majesté Mohammed V I Roi du Maroc avait engagé son peuple à lutter aux côtés de la France pour la Liberté.

Chaque fois que vous passerez devant le Monument du Col du Teghime, devant celui du Col de San Stephano, devant la nécropole nationale de Saint-Florent, vous vous souviendrez que des guerriers du Maroc entraînés par leurs chefs français ont mené les combats qui donnèrent la Victoire.

Puis, s'adressant aux personnalités :

Monsieur le Maire,

Permettez-moi de vous exprimer la reconnaissance de la Koumia, notre association des anciens des Affaires Indigènes du Maroc et des Goums marocains, pour l'aide que votre municipalité lui apporte ainsi qu'à ses membres pour maintenir le souvenir d'une épopée, des sacrifices consentis par les guerriers du peuple du Royaume du Maroc pour la libération de notre pays, la France. Œuvre qui commença après les victoires de la campagne de Tunisie pour la libération de la Corse, de la ville de Bastia.

Souvenons-nous, Sa Majesté Mohammed V avait proclamé son appui sans partage à la France au moment de l'épreuve de notre défaite en 1940. Et tous au Maroc œuvraient pour reconstituer l'armée de notre pays.

Monsieur le Maire, vous avez l'honneur de compter sur le territoire de votre commune, une nécropole nationale, comme Monsieur le Maire de Barbaggio a l'honneur de la responsabilité du monument du Col de Teghime et de la plaque du Colonel Boyer de Latour sur la place du village.

Comme vos prédécesseurs, vous honorez de votre présence les cérémonies du Souvenir. Au moment de l'Année du Maroc, sur l'ordre de Sa Majesté Mohammed VI, le Général Arroub, président de la Commission Militaire d'Histoire Marocaine, à la tête d'une importante délégation de son État-major, accompagné de plusieurs anciens goumiers, assista à nos cérémonies. Tous avaient été très émus de constater combien le culte du Souvenir était honoré et maintenu ici.

Je tiens maintenant à exprimer mon admiration au président de notre section Corse, mon ami Ernest Bonacoscia, "le moutchou" de l'épopée, pour son travail, son dévouement et sa réussite de ce qu'il réalise chaque fois pour l'organisation des différentes céré-

monies qui maintiennent le souvenir des sacrifices consentis pour la libération de Bastia.

L'année prochaine sera l'année du soixantième anniversaire de cet événement glorieux. Nous savons que les autorités de notre pays ont décidé d'assurer à ces cérémonies une prestation exceptionnelle. Souvenons-nous des cérémonies qui marquèrent l'anniversaire du Cinquantenaire.

Cher Bonacoscia, nous étions déjà ensemble, plusieurs d'entre vous aussi. Nous n'avons pas oublié. Aussi sommes-nous confiants dans la réussite de cette entreprise dont l'importance ne vous échappera pas.

Le dernier bulletin de notre revue "La Koumia" a rendu compte de notre congrès à Bordeaux à la fin du mois de mai. En le lisant, vous aurez constaté que dans toutes les sections, les descendants se mettent en place pour assurer l'avenir de la Koumia, ces descendants sont rejoints par des amis que notre œuvre, notre histoire intéressent.

Je souhaite qu'ici en Corse, votre président Bonacoscia trouve le soutien nécessaire pour que l'avenir de sa mission soit assuré. C'est le souhait que je me permets d'exprimer aujourd'hui.

Ya Allah ou zid-a-Iguddam

(*) RTM : Régiment de Tirailleurs Marocains (N.D.L.R.)

Discours prononcé par Ernest Bonacoscia

Président de la section Corse de la Koumia

"Au nom de la Koumia corse, je vous remercie d'être venus aussi nombreux pour honorer les Goumiers tombés pour la libération de la Corse.

La bataille pour la prise de ce col de Teghime a duré du 30 septembre au 3 octobre 1943. Les deux journées les plus intenses furent celles des 1^{er} et 2 octobre. C'est le 2^e Groupe de Tabors Marocains qui a mené ce combat. Un groupe de Tabor représente un régiment, un Tabor un bataillon, un Goum une compagnie. La prise de ce col a coûté la vie à 49 Goumiers dont 3 officiers et 5 sous-officiers, et il y eut 130 blessés dus surtout à la Flac (*) dont les obus éclataient au-dessus des têtes.

À l'aube du 4 octobre les Goumiers entrent dans Bastia avec en tête le Capitaine Then.

Avant d'être engagés dans la bataille de Teghime, deux Goums dont celui du Capitaine Then avec un groupe de parachutistes américains attaquent le pont Albano près de Barchetta. Le 24 septembre 1943 au soir, tuant 8 Allemands dont un capitaine et ramenant

14 prisonniers, les Goumiers ont une quinzaine de blessés ; les paras américains moins chanceux eurent 3 tués.

J'ai transmis à Madame le Maire de Volpajola, ici présente, les documents officiels de ces faits d'armes pour que ce souvenir soit perpétué dans sa commune.

Si je me suis permis de parler des Goumiers et de leurs combats, c'est que bien que très jeune civil, j'ai modestement participé à la prise de ce col."

Ernest Bonacoscia

(*) FLAC : Défense allemande contre-avions. D.C.A. (n.d.l.r)

SECTION LANGUEDOC

Les cérémonies du vingt-cinquième anniversaire de la translation à Notre-Dame de Lorette du soldat inconnu mort pour la France en Algérie et à la mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie, le 16 octobre, ont comporté à Toulouse une messe à la Cathédrale Saint-Étienne et un dépôt de gerbe au monument aux morts de la Haute-Garonne.

La section Languedoc de la Koumia était représentée par son président et le colonel ALBY.

Pierre Brassens

SECTION RHÔNE-ALPES

(Extraits)

La réunion du 4^e jeudi est une tradition pour les Anciens depuis de nombreuses années ; les descendants accueillis à la Koumia à partir de l'an 2001 ont accepté ces retrouvailles mensuelles et participé ainsi à la vie de la section. Cependant avec l'accueil progressif de nouveaux descendants, le calendrier des réunions devra être reconsidéré ; Michèle Verié notre vice-présidente de la section devra étudier et proposer un cycle de réunions compatible avec les obligations professionnelles et familiales des descendants. Le recrutement des descendants a repris avec la rentrée avec ceux :

- qui m'ont demandé leur participation à la Koumia,
- dont les parents m'ont adressé les noms et adresse de leurs enfants,
- dont les parents m'ont dit, au cours de nos rencontres qu'ils espéraient qu'un de leurs enfants garderait leurs souvenirs.

Ils sont donc destinataires du présent bulletin mensuel, prouvant ainsi l'existence de la Koumia et leur demandant d'y adhérer et de rejoindre les descendants en place, lesquels préparent la relève des Anciens et l'Avenir de la Koumia.

Quelques réunions de ce mois :

16 octobre - 40^e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie à Lyon Sathenay

18 octobre – Bicentenaire de la Légion d'Honneur à Grenoble

20 octobre – Assemblée Générale du Comité de veuves de la Légion d'Honneur

22 octobre – Conseil d'Administration de la Koumia à Paris à 14 heures (Excusé)

24 octobre – Notre réunion mensuelle.

Mercredi 20 novembre : à 11 heures, place du Général Brosset à Rilleux La Pape, commémoration du 58^e anniversaire de la mort pour la France du Général Brosset, commandant la 1^{re} DFL.

SECTION PROVENCE – CÔTE D'AZUR

Rencontre avec le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants

Monsieur Hamlaoui MEKACHERA, le vendredi 11 octobre 2002 à Marseille

Le premier rendez-vous était à la Préfecture : rencontre des Anciens Combattants avec Monsieur le Ministre. Ce dernier avait été invité à Marseille par le Maire Monsieur Jean-Claude Gaudin.

Après un exposé sur la situation actuelle (pensions, retraites, cures thermales, décorations), Monsieur le Ministre a bien précisé la volonté du Gouvernement de faire avancer les choses dans le domaine du monde des combattants et pour ce faire, un budget de 72,5 millions d'euros a été débloqué sur un budget total de 3,500 milliards.

Après quoi, les participants ont pu poser leurs questions. Le commandant Thomas a soulevé le problème des pensions des Goumiers et surtout des veuves. Monsieur Hamid Benrahhalate a insisté sur l'urgence à aider les goumiers au Maroc qui sont, pour la plupart, dans une grande précarité.



Ci dessus, de gauche à droite : M. Hamlaoui Mekachbera, secrétaire d'état à la Défense chargé des Anciens combattants, prononçant son discours ; M. Abouyouf, ambassadeur du Royaume du Maroc en France ; M. Jean-Claude Gaudin, sénateur maire de Marseille. Ci dessous : Adjudant chef Paul Brès et un fanion de goum devant le monument à la mémoire des goums marocains à Marseille



À 17 h 30, une remise de gerbes avait lieu au monument des Tabors Marocains. Ce dernier avait été inauguré lors de notre Assemblée Générale à Marseille le 3 juin 2000.

Remise de gerbes par Monsieur l'Ambassadeur du Maroc, Hassan Abouyouf, le Ministre et le Maire. Monsieur Brès, en tenue, portait le drapeau de la Koumia et d'autres membres étaient également présents : M. et Mme Thomas ainsi que leur fille, M. Mansuy, M. Benrahhalate et Gérard Le Page, vice-président de la section.

Le dernier rendez-vous était à la Mairie de Marseille où un pot avait été organisé pour clore cette journée bien remplie et où les Goumiers Marocains ont été à l'honneur.

SECTION DES MARCHES DE L'EST

Notre ami le Capitaine Mario SCOTTON à l'honneur

Le 9 novembre à Basse-sur-le-Rupt, Mario SCOTTON, président de la section des Marches de l'Est, recevait des mains de Monsieur Christian PONCELET la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, en présence du Général Le DIBERDER qui avait tenu par sa présence à lui témoigner tout son attachement.

Nombreux étaient ceux qui entouraient Mario Scotton, venus lui rendre un hommage bien mérité : Tout d'abord bien sûr, son épouse, ses enfants, ses petits-enfants. Mais aussi ses amis des goums revêtus de leurs djellabas, enfin de nombreuses personnalités : Monsieur le Consul général du Royaume du Maroc, M. Vaxelaire Conseiller général, le Colonel Mongenot président vosgien des membres de la Légion d'Honneur, Madame Anne-Marie Thouvenot, directrice de l'ONAC des Vosges, les maires du canton...

Dans une vibrante allocution, Monsieur Poncelet évoque la carrière militaire mouvementée du capitaine Scotton, carrière qui le conduisit dès l'âge de 18 ans à s'engager dans les goums marocains : c'était dans les Vosges en 1944. Il avait choisi l'endroit où l'on se battait et une troupe ô combien aguerrie. Après les campagnes d'Alsace et d'Allemagne il rejoint le Maroc. Puis ce sera l'Indochine. De retour au Maroc nouvellement indépendant, il aura l'honneur de servir dans l'Armée Royale Marocaine. C'est en 1978 qu'il prend sa retraite à Saulxures-sur-Moselotte. Monsieur Poncelet concluait son discours : "Mais c'est surtout au sein de la section des Marches de l'Est dont vous êtes président que le besoin de donner de votre personne pour vos concitoyens aura pris toute sa dimension." Mario Scotton a tenu à assurer de sa reconnaissance, son épouse Denise, ses enfants et petits-enfants "sans lesquels rien n'aurait pu être construit".

DISCOURS DE MONSIEUR PONCELET (EXTRAITS)

C'est toujours une bien agréable mission que d'avoir à rendre hommage à ceux qui, par leurs actions au service des autres, ont mérité la reconnaissance et l'estime de leurs contemporains. Aussi est-ce avec grand plaisir, mon capitaine, que j'ai accepté de vous



Photo de gauche : M. Poncelet, président du Sénat, remet la croix de Chevalier d'honneur au capitaine Scotton en présence de Mme Scotton. Photo de droite, de gauche à droite : Mintier, Leduc, Scotton, Janot, Sartran.

remettre, au nom de Monsieur le président de la République, les insignes de Chevalier dans l'ordre de la légion d'Honneur. Et, je suis réellement heureux que vous m'ayez choisi pour être votre parrain. Cette distinction, qui vient récompenser tout à la fois les qualités de cœur et les compétences professionnelles dont vous avez fait preuve tout au long de votre carrière, n'est pas une distinction ordinaire : c'est sans conteste la plus prestigieuse des décorations françaises.

Monsieur Scotton, c'est le 19 novembre 1944, à l'âge de 18 ans, que vous vous engagez dans l'année, aux Goums Marocains. Après plusieurs opérations menées dans les Vosges, en Alsace, puis en Allemagne, vous allez rejoindre le Maroc au cours de l'année 1945. Après vos trois années passées au Maroc, votre compagnie rejoint l'Indochine en 1948. De retour au Maroc en 1950, vous assurez jusqu'en 1956 : le maintien de l'ordre au Maroc, en Tunisie, en Algérie, avant d'être détaché auprès de l'armée Royale Marocaine, où vous exercerez, durant 9 années, différentes missions militaires de coopération technique. Vous rejoindrez le 60^e régiment d'infanterie de Lons-le-Saunier, avant d'être muté au centre d'entraînement des commandos de Givet, dans les Ardennes où vous serez promu capitaine, le 1^{er} juillet 1971. D'après ce bref résumé, on mesure combien votre carrière fut riche des expériences acquises au sein des divers postes qui vous ont été confiés. Réserveviste à compter de 1973, vous êtes depuis 1978 un heureux retraité. La distinction qui vous est remise aujourd'hui et qui vient récompenser une carrière militaire exemplaire, honore également vos engagements multiples sur le plan associatif C'est surtout au sein de la section des Marches de l'Est de la Koumia, dont nous saluons la présence parmi nous de son président national, le général Le Diberder, que votre besoin de donner de votre personne pour vos concitoyens va prendre toute sa dimension.

Cher Monsieur Scotton, c'est à présent dans le plus prestigieux de nos ordres nationaux que vous êtes reçu et vous pouvez en être légitimement fier. Aussi, permettez-moi de vous adresser mes chaleureuses et très amicales félicitations pour cette distinction grandement méritée et qui vient couronner des années de ténacité et de sacrifices personnels.

La Koumia est particulièrement heureuse d'adresser à son ami, président des Marches de l'Est, ses félicitations très affectueuses.

HOMMAGE AU MARÉCHAL JUIN

Le 29 septembre était inaugurée à Langres en Haute-Marne la pose d'une plaque en hommage au Maréchal JUIN donnant ainsi son nom à une place langroise. Nos amis des Marches de l'Est conduits pas le capitaine Scotton représentèrent la Koumia à cette cérémonie.

SECTION AQUITAINE

Le 27 octobre 2002, à Bordeaux a eu lieu, comme tous les ans, le déjeuner de la section Koumia-Aquitaine. Ce fut la première réunion depuis ma nomination à la succession du commandant Servoin. Nous étions exactement trente-neuf dont dix descendants de la Koumia parmi lesquels nous pouvions compter trois enfants Cano, un Voinot, la fille du colonel Azeno, Véronique Servoin, deux de mes sœurs et mes deux filles. Nous étions très heureux de nous retrouver autour d'un méchoui et couscous. L'ambiance était très familiale et gaie. Le commandant Cano nous a offert, au dessert, une coupe de champagne afin de fêter ensemble sa décoration de commandeur de la Légion d'Honneur. La Koumia-Aquitaine a offert au commandant et Madame Servoin un livre et un bouquet de fleurs pour les remercier de leurs bons et loyaux services selon l'expression consacrée. Je tiens à remercier personnellement leur fille Véronique qui, tout au long de ces années, a beaucoup apporté à la bonne marche de la Koumia assurant une grande partie du secrétariat avec Madame Troussard. Je remercie Monsieur de Rozières pour son aide, sa patience et sa gentillesse.

La section devrait se retrouver, en principe, en avril 2003 en espérant, Inch'allah, être aussi nombreux sinon plus.

P.-S. : je compte écrire à tous les descendants dont j'ai l'adresse. Vous pouvez me contacter : Marie-France de Lestang – Moulin de Tivras - 33890 Gensac - Tél. Fax 05 57 47 43 81

SECTION ÎLE DE FRANCE

Le 16 octobre, la section Île de France a participé à cette immense manifestation qui étoffait littéralement l'Arc de Triomphe de l'Étoile, tant étaient nombreux les porte-drapeaux venus de toute la France accompagnant les délégations provinciales. La Koumia conduite par le Général Le Diberder et la section Île de France avec à sa tête sa présidente Martine Dubost furent de ces nombreuses associations qui occupèrent la place de l'Étoile pour manifester son attachement à une date, le 16 octobre, qui est celle du retour en France du "Soldat inconnu" "Mort pour la France" en Algérie.

Puissent un jour les anciens combattants d'Afrique s'entendre, hors tout mobile politique, sur une date de commémoration de cette guerre qui coûta leurs vies à nombre des nôtres, à tant de harkis, à tous ceux qui nous furent fidèles. Les échecs de cette manifestation n'ont pas atteint la presse et la télévision ! O tempora ! O mores.

INFORMATION - ÉVÉNEMENTS

**Une descendante, Patricia Boyer de Latour,
a assisté au mariage de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du
Maroc avec la Princesse Lalla Salma**

JE SUIS ENTRÉE A L'INTÉRIEUR DU PALAIS ROYAL POUR ASSISTER AU MARIAGE DU ROI DU MAROC

De mémoire de Marocains, on n'avait encore jamais vu cela. Je ne parle ni des fantaisias, ces démonstrations joyeuses de cavaliers berbères descendus de l'Atlas pour fêter au son de la poudre le mariage du roi Mohammed VI avec la princesse Lalla Salma, ni de l'animation populaire des trois soirs de fêtes dans les rues de Rabat, spectacles improvisés ou concerts de musique arabo-andalouse dans la médina... Ils ont eu lieu dans l'allégresse de coutumes toujours très vivaces au Maroc et extraordinairement diverses, colorées et rythmées.

Mais il y eut aussi des groupes de rock marocain qui attiraient les jeunes aux abords de la gare centrale, du jazz et un somptueux feu d'artifices. Il a illuminé la nuit de Rabat dans le quartier des Oudaïas, sur l'esplanade de la tour Hassan et jusqu'aux jardins en terrasse du Chellah, pour le plaisir des habitants d'une capitale habituellement paisible avec ses élégantes avenues joliment pavoisées pour l'occasion. Le roi en personne qui s'est rendu sur les lieux pour assister au feu d'artifice, ce qui n'était pas prévu, a surpris, tout en réjouissant le cœur de ses sujets. Pas de mariage sans fête au Maroc, c'est elle qui signe aux yeux de tous l'union des époux. Le contrat établi par les adouls (notaires religieux) a eu lieu le 21 mars, la fête initialement prévue à Marrakech à la mi-avril avait été annulée pour cause de crise gravissime au Moyen-Orient.

Rabat a finalement été choisie pour la célébration des festivités, même si c'est le Maroc tout entier qui a vibré aux sons des raïtas et bendirs... Le roi a voulu y associer son peuple. Deux cents couples ont été ainsi mariés dans l'enceinte du palais, comme c'est l'usage dans la dynastie alaouite depuis quatre cents ans. Les traditions ont donc été respectées, les symboles aussi. J'ai vu, vers la fin de l'après-midi du vendredi 12 juillet, le

cortège des offrandes rituelles pour le mariage – encens, bois de santal, coffres à tissus, etc. – s’engager, après avoir défilé dans les rues, par la porte des Ambassadeurs sur l’esplanade du Méchouar, lieu symbolique d’allégeance et frontière entre l’espace public et l’intimité du palais. Sept coups de canon ont annoncé le début des cérémonies officielles devant l’assemblée des invités. Le Roi Mohammed VI et son frère le prince Moulay Rachid ont assisté sous un dais dressé pour la circonstance au spectacle chamarré des représentants des seize provinces du royaume, danseuses du Moyen Atlas, musiciens gnawouas, jeunes filles en fleurs, enfants des écoles coraniques, précédés par la Garde Royale à cheval et le Wali (de Rabat) à cheval lui aussi. Du haut des terrasses surplombant le dais, les princesses Lalla Meriem, Lalla Hasna et Lalla Asma, Lalla Soukeïna et d’autres membres de la famille royale, auprès de laquelle se trouvaient aussi la grand-mère de la princesse Salma et sa sœur, regardaient la procession. À peine le défilé s’était-il achevé que le roi est descendu pour saluer lui-même danseurs et musiciens, la main sur le cœur en signe de remerciement.

Manière d’imprimer sa marque, Mohammed VI se veut proche de son peuple, il se mêle à lui. Puis, j’ai traversé le méchouar à travers les allées bordées de lauriers roses, de bougainvillées et de palmiers, vers la porte du palais ouvrant sur un sublime riad, dans lequel se sont déroulées les cérémonies privées de la “Doura”, cette fête très émouvante au cours de laquelle les mariés sont portés en triomphe devant leurs invités sur une “mida”, sorte de plateau à bords relevés. Peu de temps auparavant, avait eu lieu dans l’intimité la plus stricte, la cérémonie du henné.

Comme c’est la coutume, la princesse Lalla Salma a reçu une goutte de henné au creux des paumes, symbole d’affection et de pureté. Par ce geste, elle se met sous la protection de Dieu. Pendant que les Marocaines, élégantissimes dans leurs caftans mordorés ou de couleur pastel, et les hommes en djellaba et tarbouche prennent place de part et d’autre d’une allée les séparant le temps de la “Doura”, j’ai entendu résonner dans l’espace parfumé du riad, les mélodies du malhoun, ces chants d’amour et de joie qui célèbrent le roi et la mariée. Sept fois, j’ai vu à travers le riad, la princesse Salma, voilée d’une fine mousseline de soie vert clair, portée par les serveurs noirs du palais. Mais ce qui est plus étonnant encore, c’est que le roi a fait de même, porté par son frère le prince Moulay Rachid ainsi que par ses plus proches cousins, manière de signifier symboliquement les liens de soutien et de cœur qui les lient à l’homme qui se marie ce soir-là, leur roi. Des Aissaouas, cette confrérie soufie célèbre et subtile, l’escortent tandis que sur son chemin fusent les vœux de l’assemblée, les applaudissements auxquels le roi répond de la main. Moulay Rachid, les princesses royales avec leurs enfants ont ensuite entouré leur frère et Lalla Salma pour la photo officielle.

Le lendemain, c’est la “berza”, cette présentation de la mariée dans un autre riad que les invités peuvent contempler dans toute sa beauté, dévoilée, ravissante, parée d’un dia-

dème et rituellement maquillée... Et le troisième jour, une fête, pour les dames uniquement, se tiendra au palais, au cours de laquelle leur sera offert du bois de santal et un parfum imaginé pour la circonstance.

Plus tard, c'est au palais de Skirat que la famille et les intimes termineront la soirée. "Trois choses de votre monde m'ont été rendues dignes d'amour : les femmes, les parfums et l'oraison" disait le Prophète Mahomet. On y pense en assistant sous les nuits étoilées de Rabat à l'une ou l'autre de ces cérémonies, à la fois solennelles, familiales et subtiles. C'est la quintessence d'une civilisation musulmane très raffinée et loin des clichés, qui se montre ici avec délicatesse.

Patricia Boyer de Latour

AVEC LES DESCENDANTS DE NOS GOUMIERS MAROCAINS

Le n° 165 de notre revue (page 7) a évoqué le succès de l'exposition réalisée en septembre à Pau sur le thème "avec les combattants marocains (1942-1945)". De quoi s'agit-il ?

Des Français d'origine marocaine sont allés à la rencontre de l'Histoire. De l'histoire de leurs grands-parents, Goumiers, Spahis, Tirailleurs... qui, en Tunisie, en Italie, en France, en Allemagne puis en Autriche prirent une part importante à la libération de notre pays, en chassant l'ennemi, en le poursuivant jusqu'à l'Autriche.

De très nombreuses tombes sillonnent ce long et dur parcours, témoignant du sacrifice suprême de ceux qui combattirent avec nous.

Quatre jeunes gens, filles et garçons, Marocains d'origine, ni historiens, ni enseignants ont voulu raconter aux plus jeunes l'engagement de leurs aïeux marocains aux côtés des soldats français de 1942 à 1945. Naïma Lyamani, Nabil Maya, Najet M'Haouchi et Mustapha Zouhdi ont fait cette recherche qui donna lieu à cette exposition.

À l'origine, une idée émise par M. André VIAU, Préfet des Pyrénées Atlantiques, en fin 2000 : confier à des jeunes de 20-25 ans la mission de rechercher et de comprendre les raisons de l'attachement à la France de leurs pères et grands-pères de souche marocaine.

Nos quatre jeunes Pâlois ont décidé de se lancer dans cette passionnante aventure,

sous le tutorat pédagogique de MM. Jean CHIAMA et DRISS BOUSSALI, et avec le soutien logistique du Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants, et du Service des Anciens Combattants près l'Ambassade de France au Maroc.

Le programme se déclinait en quatre points essentiels :

- Une idée
- Appel à candidature
- Un thème central
- Une organisation

Le 4 septembre 2002, au Pavillon des Arts à Pau, a été inaugurée une exposition sur "les combattants marocains, 1942-1945", en présence des autorités civiles et militaires, de Monsieur le Consul général du Maroc à Toulouse, et de représentants de nombreuses associations.

L'exposition, prise en charge par les services de l'ONAC des Pyrénées Atlantiques et par son directeur Monsieur VERGEZ, fait partie d'un ensemble à trois volets : un documentaire vidéo de 52' autour de témoignages de combattants français et marocains, et un CD-Rom destiné en priorité aux collégiens et lycéens, complètent cette étude.

Ce travail initié par Monsieur le Préfet André VIAU a été poursuivi par l'obtention du "Défi Jeunes" autour de quatre jeunes adultes français d'origine marocaine résidant à Pau, encadrés, conseillés et dirigés par les professeurs Driss Boussali, géographe et Jean Chiama, historien. Ce dernier a eu l'honneur de s'adresser au nombreux public qui se pressait pour assister, autour de Monsieur le Préfet et de Monsieur le Sénateur-Maire de Pau, à cette inauguration.

Dans une première partie, Monsieur le professeur Chiama rend hommage à tous ceux et toutes celles qui ont largement contribué à la réussite du projet par leur aide matérielle, psychologique et culturelle. Il se réjouit de voir parmi l'assistance le vice-président national de la Koumia, le commandant Boyer de Latour. Mais la reconnaissance la plus respectueuse est tournée vers les acteurs de la Deuxième Guerre Mondiale, ceux qui ont dépassé les limites des forces humaines pour libérer les peuples et les territoires occupés par les forces de l'Axe, donnant raison à Napoléon 1^{er} qui pensait que "le courage était la seule vertu qu'on ne peut contrefaire".

Dans une deuxième partie, Jean Chiama regrette que l'historiographie de la Deuxième Guerre ait autant négligé l'apport de l'Armée d'Afrique et profite de l'occasion pour rappeler certaines vérités historiques. C'est une histoire méconnue.

Enfin, dans une troisième partie, l'orateur présente l'équipe qui a porté ce projet pour qu'il devienne réalité, de Monsieur Thierry Costedoat, conseiller-défense, de Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques, chargé du financement, à Monsieur Vergez, en passant

par les quatre jeunes adultes, Najet M'Haouchi, Naïma Lyamani, Babil Maya et Moustaphe Zoudhi, et les deux professeurs.

Le grand mérite de cette œuvre est d'avoir offert ces témoignages, ces mémoires chargées d'émotions et d'avoir pu contribuer à cette mémoire collective appartenant au patrimoine national. Pour les jeunes, elle peut servir à illustrer une leçon d'Éducation civique autour des valeurs de liberté, solidarité, fraternité, respect, admiration et tolérance. Que cette histoire permette aux jeunes d'apprendre à vivre en humains, c'est-à-dire avec les autres, telle est l'ambition de cette entreprise.

Comment mieux évoquer la motivation de cette opération, l'effort de recherche fourni par nos quatre jeunes gens, le succès enfin de cette exposition qu'en citant **des extraits du discours prononcé par M. le Professeur Chiama le 4 septembre 2002 à Pau.**

"Sala Malékoum, que la paix soit avec vous..." C'est le bonjour en forme d'hommage aux Marocains qui se trouvent dans cette salle, monsieur le Consul général, les Marocains de Pau et ces militaires parachutistes conviés par les officiers de l'ETAP de Pau. Quel bonheur lorsqu'une idée généreuse est transformée en réalité !

Mes propos seront articulés autour de trois mots clefs : Reconnaissance, Méconnaissance, Réjouissance.

RECONNAISSANCE

Notre reconnaissance va à celles et ceux, institutions, collectivités, organismes, associations, citoyens... qui nous ont aidés financièrement, culturellement, psychologiquement.

Il est impossible de tous les citer, mais ils occupent légitimement leur place sur la cassette vidéo, le Cédérom et le dépliant de l'exposition.

Pourtant, nous ne pouvons pas passer sous silence, "ce grand homme" selon la définition donnée par Montesquieu, c'est-à-dire celui qui "voit vite, loin et juste". Vous avez tous reconnu Monsieur le Préfet André Viau, et nous sommes sensibles à la poursuite de la continuité de l'État par la volonté de son successeur dont la présence, ce soir, nous honore.

Je tiens personnellement à mettre en valeur l'accueil égal et chaleureux de l'Institution Militaire, à Paris, à Coëtquidan, à Ivry-sur-Seine, à Pau (ETAP), à Montpellier... Mais également le même accueil généreux de la part de ces Associations d'anciens combattants toujours disponibles pour rendre service. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir saluer et accueillir Monsieur Béranger, Président de la Fédération Maginot, et le vice-Président national de la "Koumia", le Commandant Boyer de Latour dont le nom et l'histoire évoquent durablement l'amitié franco-marocaine.

Pourtant, et n'en prenez pas ombrage, notre hommage le plus respectueux est tourné vers les acteurs de la Deuxième Guerre Mondiale, vers ces combattants Marocains et Français (je n'oublie pas les autres peuples, mais le cadre de ce travail était limité) qui ont servi par le sang et la sueur.

Nous avons eu la chance et le grand bonheur de pouvoir rencontrer au Maroc certains de ces survivants qui, du Massif de Zaghouan en Tunisie, au Col de l'Arberg en Autriche, ont dépassé les limites des forces humaines pour libérer les peuples et les territoires occupés par les forces de l'Axe. Napoléon 1^{er}, en connaisseur, avait raison : "Le courage est la seule vertu qu'on ne peut contrefaire".

MÉCONNAISSANCE

Nous n'avions pas l'intention de rédiger un livre d'Histoire, mais de suivre l'histoire de ces témoins, de ceux qui ont accepté de mourir pour une noble cause. Ces combattants ont parfois été oubliés, souvent ignorés et toujours marginalisés, y compris, hélas, dans les manuels d'Histoire. Certes, quelques rares spécialistes, civils et militaires, se sont penchés sur leur parcours. Mais savez-vous que les manuels des classes de terminale ne consacrent qu'une seule ligne au débarquement en Provence et ne mentionnent même pas l'armée d'Afrique ?

L'occasion nous est donnée de rappeler avec force certaines vérités. Non, l'armée française n'a pas été absente dans la guerre après juin 1940. Oui, la 2^e D.B. s'est formée, pour une large part, au Maroc en 1943. Oui, l'armée B, plus tard la 1^{re} armée française puis "Rhin et Danube", a été héroïque, et le corps expéditionnaire français en Italie avec ses tirailleurs et ses goumiers, a su forcer au Garigliano des obstacles qui semblaient insurmontables.

Oui, le Maroc s'est engagé dès le premier jour de la guerre, aux côtés de l'Angleterre et de la France. Ils n'étaient pas nombreux à cette date, à part l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et le Canada. Les États-Unis et l'URSS sont alors absents. Les Marocains ont répondu massivement à l'admirable appel du Sultan, Sa Majesté Mohammed V qui, par lettre lue dans toutes les Mosquées, s'adresse de cette manière à la population :

"À partir de ce jour et jusqu'à ce que l'étendard de la France et de ses alliés soit couronné de gloire, nous devons à la France un concours sans réserve, ne lui marchandons aucune de nos ressources et ne reculons devant aucun sacrifice".

Sait-on vraiment que la deuxième capitale de l'Axe, la Rome éternelle, a reçu ses premiers libérateurs, avec des Marocains et d'autres Africains, sous l'autorité de l'armée américaine du Général Clark, le 5 juin 1944, soit la veille de l'opération Overlord en Nor-

mandie ? Aujourd'hui, nous dirions qu'en terme d'image, la date était mal choisie !

Non, Marseille et la Provence n'ont pas été libérées par les seuls Alliés. Les manœuvres de débordement par la montagne, en utilisant les aptitudes spécifiques des tirailleurs algériens et marocains et des goumiers ont permis les avancées. D'ailleurs, le Général GUILLAUME, à la tête de trois groupes de Tabors marocains lors de la libération de Marseille ce 28 août 1944, le sait bien lorsqu'il rend ainsi hommage à ses troupes :

"Vous avez montré dans la bataille de Marseille, qu'entraînées pendant deux ans de lutte dans les champs de bataille de Tunisie, Sicile, Corse, d'Italie, de l'Île d'Elbe... Vous n'étiez pas seulement aptes à la guerre en montagne, vous avez accompagné les chars, livré des combats de rue, pris d'assaut des casemates bétonnées, forcé la reddition des forts âprement défendus. Le commandement sait désormais qu'il peut tout vous demander".

Il est bon et juste de rappeler l'Histoire, cette histoire méconnue ou mal connue, comme l'écrivait après la guerre le Général de LATTRE de TASSIGNY : "Les Français ignoraient tout de cette armée d'Afrique, de sa structure, de ses chefs, de ses pertes... "

La connaît-on mieux de nos jours ? Et pourtant, des Africains au secours de la métropole française, le salut de la patrie venant en partie de l'Empire colonial, voilà un épisode inédit de notre histoire nationale.

Nous aurons, je le crois, apporté, avec ce travail de mémoire, notre contribution, en offrant ces témoignages, ces mémoires parfois bégayantes, tellement elles sont chargées d'émotions !

Mais nous n'avons pas épuisé le sujet, et nous serions comblés si l'exemple était suivi et amélioré. Nous accepterons et même solliciterons toutes les remarques... à condition qu'elles soient désintéressées.

RÉJOUISSANCE

Après ces mois d'incertitudes, d'efforts, de tourments et de joies, cette soirée était très attendue. Tout doit être conçu en vue d'une fin. Voici venu le temps des réjouissances et nous les avons méritées. Je souhaite maintenant présenter l'équipe qui porta ce projet du début à la fin.

Émotion est le mot clé du titre de la vidéo et il correspond à la réalité des témoignages. L'émotion a été présente pendant toute la préparation de cette entreprise. Le sentiment touche le cœur lorsque Naïma Lyamani voit défiler devant elle ce qu'a, sans doute, connu son père pendant la Deuxième Guerre, mais qu'elle ignorait.

Cette même émotion étreint, en ce jour de juin 2001, Najet M'Hâouchi quand elle apprend que nous allons interroger des goumiers... à El Ksiba, berceau de ses ancêtres. C'est ce même jour, lors de l'entretien avec ces valeureux soldats du Moyen Atlas, que le maître de maison, qui nous faisait l'honneur de nous recevoir, apprend par téléphone, la mort de l'un des leurs, combattant goumier de la Deuxième Guerre.

Naïma, Najet, Platon a raison : "L'émotion est la première marche de la connaissance". Vous avez été de bonnes élèves, vous avez beaucoup appris car vous avez voulu apprendre avec obstination et clairvoyance. Cette connaissance vous sera précieuse toute votre vie.

Comment ne pas penser à Nabil Maya, l'homme des défis et d'abord du "Défi Jeunes" qu'il sut remporter, ce qui constitua la première étape de cette action.

La réussite n'aurait pas été possible sans une profonde et totale estime entre nous. Un des jeunes adultes du groupe, Moustapha Zouhdi a beaucoup fait pour l'unité de l'ensemble. Toujours rieur, présent, disponible et attentif, il se montra en permanence prêt à servir. Il le fit avec discernement et habileté.

Cicéron aurait dit : "cessons de parler des autres, parlons de moi". Je ne suis pas Cicéron et il n'est pas aisé de parler de soi-même. Je me suis efforcé d'être une sorte de pont entre les générations, celle, généreuse, courageuse et infiniment respectable des anciens combattants, et celle, tout aussi respectable, des jeunes adultes à l'appétit de découverte tout neuf. Mettre ensemble des notes disparates, rapprocher les deux rives, telle fut mon ambition. Je ne peux qu'être fier de cette imposante chaîne de solidarité autour de cette entreprise qui finit par unir l'Atlas marocain aux Pyrénées.

Je vous remercie de m'avoir écouté et j'espère n'avoir pas trop "pesé aux écoutants" comme aurait dit Montaigne.

Jean CHIAMA. Historien. Responsable scientifique et pédagogique



La Koumia remercie Monsieur PAGES, Directeur du Service des Anciens Combattants à l'Ambassade de France au Maroc, nos descendants, le Colonel Michel BOUDET et le Commandant Georges BOYER de LATOUR de la contribution qu'ils ont apportée au succès de cette vaste opération et de la documentation qu'ils ont fournie, permettant à notre revue de la relater dans ces pages.

DÉCRISTALLISATION DES PENSIONS

Par le Contrôleur Général Claude SORNAT (D)

Comme on le sait les pensions des anciens combattants devenus ressortissants des États issus de la décolonisation ou placés autrefois sous protectorat ont été "cristallisées", c'est-à-dire transformées en indemnités viagères non réversibles et non indexées sur le traitement d'activité.

La cristallisation, opérée par l'article 71 de la loi de finances pour 1960 (loi du 26 décembre 1959), n'a été rendue applicable aux pensionnés sénégalais qu'à compter du 1er janvier 1975 par la loi de finances rectificative pour 1979, rendue rétroactive par la loi de finances rectificative pour 1981.

Monsieur Diop Amadou, engagé en 1937, puis devenu gendarme en 1947 et rayé des contrôles en 1957 avec le grade de sergent-chef, a contesté en 1994 la légalité des mesures de cristallisation. Débouté en première instance, il a obtenu gain de cause par un arrêt du Conseil d'État en date du 30 novembre 2001.

Cette décision consacre le devoir de reconnaissance de la Nation à l'égard de ces anciens combattants qui ont accepté de lourds sacrifices à la défense du Pays et que l'on a trop souvent laissés dans une misère matérielle indigne.

Du point de vue juridique cette décision est intéressante car elle constitue un revirement de jurisprudence. Les débats qui l'accompagnent peuvent annoncer les conditions dans lesquelles elle pourrait être appliquée. Jusqu'à présent la jurisprudence avait rejeté toutes les demandes en se fondant sur un critère de nationalité, tous les ressortissants des États anciennement colonisés ou sous protectorat qui ne détenaient pas par ailleurs la nationalité française, étant alors exclus du régime normal des pensions.

Une première brèche a été ouverte dans ce dispositif par une décision du Comité des droits de l'homme de l'ONU qui en 1989 a émis un avis selon lequel la cristallisation violait les dispositions de l'article 26 du Pacte international de New York relatif aux droits civils et politiques qui prohibe toute discrimination dans l'application de la loi, notamment en fonction de l'origine nationale. Il devenait alors possible de contester, non plus l'application de la loi, mais sa légalité même, au motif qu'elle créait une discrimination injustifiée par l'intérêt général.

Consulté en 1996 en tant que conseiller du Gouvernement, le Conseil d'État ne s'était pas prononcé sur la légalité de la loi de cristallisation car il avait considéré que l'article 26 du Pacte ne s'appliquait pas en l'espèce, au motif que le droit à pension ne relevait pas de la catégorie des droits protégés par ce Pacte.

Cette position du Conseil d'État a été contestée par la doctrine mais elle a surtout été renversée par la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. La Convention européenne des droits de l'homme dispose, en effet, que "Toute personne physique ou morale a droit au respect de ses biens (...), nul ne peut être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique et dans les conditions prévues par la loi et les principes généraux du droit international". La Convention ajoute que la jouissance des droits et libertés (qu'elle reconnaît) doit être assurée sans discriminations aucunes, y compris particulièrement celles en rapport avec la nationalité. En application de ces dispositions la Cour de Justice a récemment jugé, en 1999 notamment, que les retraites entraient effectivement dans la catégorie des "biens protégés" par la Convention européenne des droits de l'homme.

Il est donc devenu incontestable que la "cristallisation" est une mesure qui porte atteinte aux biens des anciens combattants tels qu'ils sont protégés par la Convention européenne des droits de l'homme et par le Pacte international de New York relatif aux droits civils et politiques. C'est à ce titre que très adroitement les défenseurs de Monsieur DIOP ont attaqué la légalité de la loi de cristallisation.

Mais, à supposer qu'il y ait discrimination, encore faut-il se demander si cette dernière n'est pas justifiée d'une manière objective et raisonnable notamment au regard de l'intérêt général.

Le commissaire du Gouvernement a longuement développé l'idée que la discrimination était justifiée de manière objective et raisonnable. Il s'est appuyé notamment sur la différence importante des niveaux de vie entre la France et le Sénégal. En se référant aux statistiques de la Banque mondiale, il a montré qu'une pension cristallisée à 34 % représente au Sénégal un pouvoir d'achat cinq fois supérieur au revenu moyen national.

Le commissaire du Gouvernement concluait que toutes choses étant égales par ailleurs, la France verse aux anciens combattants sénégalais des pensions qui objectivement, comme le prévoit le code des pensions, "garantit en fin de carrière des conditions matérielles d'existence en rapport avec la dignité de (leur) fonction".

Le Conseil d'État, réuni en Assemblée, n'a pas suivi le commissaire du Gouvernement. On peut penser qu'il a voulu sanctionner le fait que la loi de cristallisation gèle d'une manière absolue et définitive, par le seul fait de la différence de nationalité, les pensions des anciens combattants sans prévoir un dispositif permanent d'adaptation en fonction de l'évolution réelle de leur pouvoir d'achat.

Si telle était l'interprétation de la décision du Conseil d'État, on peut s'attendre à ce que le Gouvernement en tire les conséquences législatives qui l'autoriseront à servir des pensions dont le montant variera en fonction du niveau de vie du pays de résidence du

pensionné et réévaluées continûment en fonction de l'évolution de leur pouvoir d'achat local. La commission créée par le Gouvernement pour examiner les conditions d'application de la décision du Conseil d'État pourrait conclure dans ce sens.

Il reste que tant que des dispositions législatives, qui ne devraient normalement pas pouvoir être rétroactives, n'auront pas été prises à cet effet les pensions sont dues, y compris pour le passé, au taux normal servi en métropole.

Contrôleur Général Sornat

DERNIÈRE MINUTE

LA DECRISTALLISATION : UN GESTE HISTORIQUE DE LA FRANCE

(Extrait du Budget des Anciens Combattants... Projet de Loi de Finances pour 2003)

Le Gouvernement a décidé d'apporter une réponse durable à la question des pensions et retraites versées aux anciens combattants de l'armée française, ressortissants originaires d'États placés antérieurement sous la souveraineté de notre pays.

L'accession à l'indépendance de ces pays, à partir de la fin des années cinquante, a eu pour conséquence de priver de la nationalité française les anciens combattants qui en étaient originaires ; les pensions militaires d'invalidité, les retraites militaires et les retraites du combattant dont ils étaient titulaires ont alors été transformées, à des dates différentes selon les pays, en allocations viagères "cristallisées". Cette "cristallisation" a eu pour effet de geler les montants de ces allocations sur la base, le plus souvent, du barème en vigueur à l'époque de l'Indépendance.

Il s'agit aujourd'hui pour la France de marquer sa reconnaissance et sa solidarité à l'égard de ceux qui ont servi avec abnégation et courage sous notre drapeau et se sont illustrés sur tous les champs de bataille pour le défendre.

Le projet de loi de finances pour 2003 marque la détermination du gouvernement de traiter cette question au fond : 72,5 millions d'euros sont inscrits pour engager le processus de dé cristallisation.

Le Parlement sera saisi dans les prochains mois en vue de l'adoption d'un dispositif législatif qui traduise cette volonté de reconnaissance des sacrifices consentis par les anciens combattants d'outre-mer, sans méconnaître toutefois la réalité économique et sociale des pays concernés.

CARNET

Naissances

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :

- Manon, fille de Jean et Gaëlle MUCHIR, arrière-petite fille du Général (CR) et Madame Pierre MICHEL, le 31.05.2002
- Enguerran, fils de Philippe et Maï de L'ESTANG, petit-fils de Jean et Marie-France de L'ESTANG (Président de la section Aquitaine), et arrière petit-fils du Général et Madame André FEAUGAS.
- Côme, fils du Lieutenant Christophe et Madame de LIGNIVILLE, arrière petit-fils du Général et de Madame Jean de LIGNIVILLE, le 17.09.2002 à Saumur.
- Inès O'Neill, le 29 novembre 2002 à Paris, première petite-fille de M Hubert Chanoine (D) et de Mme, née Camille Guignot (D).

Nos meilleurs vœux aux jeunes enfants et nos félicitations aux parents, grands-parents et arrières grands-parents.

Mariage

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de :

- Christelle, fille du Lieutenant-Colonel et Madame Jean-Pierre CHAUMAZ, petite-fille du Chef de Bataillon et de Madame Louis CHAUMAZ, avec Frédéric PABAN, le 14 septembre 2002 à Saint-Raphaël (Var).

Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

- Le médecin-général Jacques DESBORDES, le 8 octobre 2002, à Malakoff à l'âge de 75 ans.
- Madame Adrien Le BLANC épouse du Lieutenant-Colonel Le BLANC, née Éliane MOURSOU, le 21 octobre 2002, à Castelnau du Médoc.

La Koumia adresse ses condoléances attristées aux familles.

Promotions

- Laurent SOLER, petit-fils du Colonel Georges BERARD a été promu, le 1^{er} juin 2002 au grade de capitaine.
- Pierre ALVERNHE, fils du Lieutenant-Colonel Henry ALVERNHE, a été promu au grade d'adjudant à compter du 1^{er} juillet 2002. L'adjudant ALVERNHE est en service au 35^e R.I. à Belfort.

Toutes les félicitations de la Koumia.



IN MEMORIAM

UN AN APRÈS HOMMAGE AU COLONEL MARC MERAUD

Décédé le 23 janvier 2002

À l'unanime hommage rendu au regretté Colonel Marc MERAUD, disparu au mois de janvier, je voudrais joindre le souvenir ému d'avoir travaillé, à deux reprises, près de lui.

C'était d'abord en 1946-1947, lorsqu'il était Chef de Poste des A.I. de Boured, tandis que j'étais stagiaire des Affaires Militaires Musulmanes au Bureau du Cercle d'Aknoul. Nous aimions le voir entrer chez nous, la mine toujours réjouie, l'esprit clair et sans problème (sinon pour soutirer des crédits pour ses fractions de Gzennaya). J'allais d'ailleurs être appelé à remplacer (en intérim durant une longue hospitalisation) le Capitaine Mira-beau, son successeur sur le piton de Boured, naguère défendu par un autre héros de légende, le Capitaine de Bournazel, face au soulèvement rifain.

Trois noms devenus pour moi inséparables ; trois Chevaliers d'une époque dans laquelle le sang français coulait sur le sol marocain comme dans les veines des serveurs d'une idéale rencontre, et d'un destin partagé entre la République française et l'Empire chérifien.

La seconde mission qui – dix ans plus tard – nous a réunis, Méraud et moi, se situait à la Résidence générale qui devenait Ambassade de France à Rabat, en 1955-1957. L'ouvrage n'était pas moindre pour plusieurs officiers des A.I., Contrôleurs Civils et Officiers des A.M.M., au CROD puis à la Section des Liaisons. Ces deux organismes avaient, en effet, successivement la charge – dans les chocs et les traumatismes d'un nationalisme exacerbé et violent – de faire en sorte, au plan sécuritaire et administratif, comme diplomatique – que l'essentiel fût préservé, afin de perpétuer les liens séculaires et privilégiés entre la France et (de sa nouvelle appellation) le Royaume du Maroc.

Dans cette œuvre discrète, au service des deux pays – si heureusement sortis ensemble du défi de l'époque – le Capitaine Méraud tenait la place qui revenait à ses éminentes compétences et à son généreux engagement.

ALLAH IRHEM L'OABIAN L'MERHOUM ! Comme l'on dit à Boured.

Charles JEANTELOT
Ministre Plénipotentiaire (R), Ancien Ambassadeur, Membre de la Koumia

HISTOIRE - MÉMOIRE

LES VOLONTAIRES AMÉRICAINS PENDANT LA GUERRE DU RIF

L'ESCADRILLE DE LA GARDE CHÉRIFIENNE 1925

(cf. La Koumia n° 160, page 48)

Cet article est la réponse aux interrogations de notre philatéliste de Pirey. Était-il possible qu'en 1925 la garde noire de Sa Majesté le Sultan du Maroc comportât une escadrille ?

En mai-juin 1925 la situation est critique sur le front du RIF. La presse relate les exploits des aviateurs français et surtout les prouesses qu'ils effectuent pour ravitailler en rase-mottes les postes assiégés, en munitions, essence pour les postes radio, vivres en eau sous formes de pains de glace. Ces opérations sont aussi dangereuses pour les pilotes que pour les assiégés car les livraisons se font sans parachute. Le 37^e régiment d'aviation du Maroc dispose normalement de 5 groupes à 2 escadrilles ? Il sera renforcé par des escadrilles venues d'Oran, Alger, Tunis, et de France ou fournies par l'aéronavale. Au total il y aura 20 escadrilles engagées dans la guerre du RIF. La grande majorité des avions est du type Breguet 14A2 ou 14B2 doté d'un moteur Renault 300 CV. Ces avions ont une charge disponible entre 120 kg et 160 kg et donc une faible capacité de bombardement, soit au maximum 16 bombes de 10 kg.

C'est dans ce contexte qu'un américain, le colonel Charles Sweeney, propose au gouvernement français les services d'une escadrille de volontaires pour lutter contre Abd El Krim. Ancien de West Point, le colonel Sweeney a démissionné deux ans après sa sortie de l'école. En 1914, il répond à un appel lancé dans l'édition parisienne du New York Herald du 3 août 1914 : "Able Bodied American citizens residing in France who desire to manifeste the brotherly feeling existing towards the citizens of France should not hesitate to enlist volunteers". Pilote sur Farman, il espère avec d'autres volontaires américains servir dans l'aviation française. S'engager dans l'armée française pour un américain n'est pas si simple que cela. En 1914, l'Amérique est ancrée dans la neutralité. Les citoyens américains qui s'engagent dans une armée étrangère risquent de perdre leur nationalité et d'ailleurs l'engagement des étrangers dans l'armée française n'est pas autorisé sauf à la Légion. On leur assure qu'une fois légionnaires ils pourront demander leur affectation

pour l'aviation. Il leur faudra attendre mars 1915 pour que certains puissent pouvoir servir dans l'aviation, puis la création de l'escadrille n° 124, qui deviendra le 6 décembre 1916 l'escadrille La Fayette, dont l'insigne est une tête de Sioux.

Le légionnaire Sweeney est nommé sous-lieutenant en 1915. Blessé, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur. Il est capitaine dans les chars d'assaut en 1917. La même année il passe dans l'armée américaine où il prend le commandement d'un bataillon du 318e régiment, puis le commandement de ce régiment en 1918. Il termine la guerre comme chef du 3^e bureau du 4e corps U.S. Commandeur de la légion d'honneur il démissionne une seconde fois de l'armée des États-Unis en 1919

Le 16 juillet 1925 Monsieur Painlevé, président du conseil et ministre de la guerre accueille favorablement l'offre du colonel Sweeney. Il estime "cette manifestation de solidarité américaine particulièrement intéressante en ce moment et de nature à exercer en Amérique une action de propagande favorable à notre cause et redressant le sentiment américain par rapport à l'agression d'Abd El Krim". Il compte en particulier sur un volontaire, le captain Reginald H. Weller, ancien aide de camp du général Mac Arthur, journaliste très connu aux États-Unis. Par ailleurs, le général de Chambrun descendant de La Fayette, marié à une Américaine, officier de liaison auprès du général Pershing en 1917-



L'escadrille cherifienne, le 29 septembre 1925, à Beni Mallek devant un Bréguet 14B2 (Photo : Collection S.H.A.A)

1918 a commandé le front rifain jusqu'au 26 mai 1925. Il reste commandant de la région de Fès et saura accueillir les volontaires américains.

Il reste à trouver une formule d'engagement assez diplomatique pour ne pas heurter de front le gouvernement américain signataire de l'acte d'Algésiras et anticolonialiste avéré. Il faut également pouvoir parer la menace éventuelle de représailles américaines sur les volontaires. La meilleure solution pour maintenir la liberté, à la fois des aviateurs et du gouvernement français serait un engagement de trois mois renouvelable au service du sultan du Maroc. Ce choix, déférent vis-à-vis du sultan, a l'avantage de renforcer la thèse soutenue par le maréchal Lyautey. C'est l'autorité du sultan qui est battue en brèche par l'attaque d'Abd El Krim. La France se contente de remplir les obligations de l'article 3 du traité du Protectorat : "Le gouvernement de la République prend l'engagement de prêter un constant appui à Sa Majesté Chérifienne contre tout danger qui menacerait Sa personne ou son trône".

Les pilotes américains sont donc fictivement rattachés à la garde noire et l'unité prend le nom d'escadrille de la garde chérifienne. Cet artifice ne trompe personne et l'escadrille est aussi appelée escadrille américaine. Comme toujours en pareilles circonstances, les modalités d'application font l'objet d'un important échange épistolaire. Les ministres des affaires étrangères et de la guerre essaient de se refiler l'addition. Le maréchal Lyautey estime que ni le budget de la garde noire ni celui du protectorat, ne peuvent supporter cette charge financière. Il finira par obtenir que les frais d'équipement et les frais de déplacement, soit environ 20 400 francs soient payés par les affaires étrangères. Les officiers américains percevront la solde française du 1er échelon de leur grade à la charge du Maghzen. Le 7 août une note de service arrête la composition de l'escadrille. Le 37e Régiment d'aviation doit compléter les effectifs des officiers américains en fournissant un officier français de liaison, un officier français observateur, sept mitrailleurs et 35 gradés et soldats spécialistes dont 15 Marocains. Le colonel Sweeney est désigné comme commandant de l'escadrille.

Les sept avions Breguet 14A2 de l'escadrille sont mis en place à partir de la France. Ces avions sont co-pilotés du Bourget à Rabat par un français et un américain. Les autres américains rejoignent par bateau. Comme il n'y a pas de mécanicien à bord, les avions doivent suivre la ligne Latécoère et sont soutenus par cette compagnie. Le 6 août l'escadrille est à Lyon et Istres, le 7 à Barcelone, le 8 à Alicante et le 9 à Malaga. Les Franco-Américains arrivent le 11 août à Rabat.

Cette mise en place est transformée en voyage de propagande célébrant l'amitié franco-américaine, puis l'amitié franco-américano-espagnole. Le chef des pilotes français le commandant Happe écrit que "la propagande était parfaitement organisée par le colonel Sweeney. Les reporters, photographes et cinématographes américains étaient aussi nombreux que les Français". Au cours de l'escale d'Istres, le colonel Sweeney n'hésite pas à

aller à Marseille "pour montrer les Américains". En Espagne l'opinion publique semble assez hostile à l'engagement dans le Rif sauf à Malaga où l'accueil est enthousiaste et où une corrida est donnée en l'honneur des équipages américains et français.

À l'arrivée les sept Américains sont reçus par le Maréchal Lyautey puis par Sa Majesté le Sultan du Maroc. Outre son chef le colonel Charles Sweeney, l'escadrille compte six pilotes tous ayant servi en France au cours de la guerre de 14-18 : le lieutenant-colonel Charles Kerwood, adjoint de l'escadrille et ancien sous-chef de l'aviation grecque – 12 victoires dans l'armée des États-Unis ; le chef de bataillon Parker Austin Gillette, ancien de l'escadrille La Fayette – 8 victoires ; le chef de bataillon Pollock A. Granville, ancien de l'escadrille La Fayette – 10 victoires ; le capitaine Grey Charles Grafton, ancien de l'escadrille La Fayette – 14 victoires ; le capitaine Rodgers William Blackstone – 78 victoires dans l'armée française et ancien de l'aéronavale américaine à partir de 1917 ; le capitaine Thomas B. Buffum, ancien de l'escadrille La Fayette

À ces hommes s'ajoutent deux officiers inaptes au pilotage : le capitaine Paul Rockwell, engagé dans la Légion en août 1914, blessé en Artois en 1915 et réformé, secrétaire de l'association escadrille La Fayette ; le capitaine Reginald H. Weller, ancien volontaire de l'Ambulance américaine sur le front, puis aide de camp du général Mac Arthur, journaliste célèbre aux États-Unis. Ils seront rejoints au Maroc par d'autres volontaires.

Début septembre, l'escadrille gagne son terrain définitif à Beni Mallek près de Ouezzane, où elle est immédiatement engagée. L'escadrille est citée le 15 octobre 1925 à l'ordre des troupes d'occupation du Maroc par le maréchal Pétain : "cette unité remarquable par l'entraînement, l'abnégation et la haute valeur morale de ses équipages a journellement effectué des missions difficiles et lointaines, de liaison de reconnaissance et de bombardement, accomplissant en six semaines plus de 350 missions de guerre et lançant plus de 40 tonnes de projectiles".

À cette époque, l'armée française marque le pas sur le front du Rif, arrêtée par des pluies violentes qui interdisent toute progression importante. "Bloqués au nord de l'Ouegha, bloqués du nord de Kifane, bloqués par la saison, cent bataillons et quarante généraux perdaient désormais tout espoir d'en finir avec Abd El Krim en 1925". Cette période d'hivernage marque la fin des opérations actives. Les escadrilles du, 37^e régiment rejoignent leurs bases au Maroc. Les autres escadrilles rejoignent Oran, Alger et Tunis ou la France. L'escadrille de la garde chérifienne est dissoute le 15 novembre 1925.

Quel bilan tirer de cet épisode peu connu de la fraternité d'armes franco-américaine ? Faute d'avoir retrouvé son journal des opérations, il est difficile d'en dire plus sur le rôle militaire de l'escadrille. Son rôle est forcément modeste puisqu'elle a eu une existence opérationnelle pendant deux mois seulement. Mais l'important n'était pas sur le front du Rif mais bien sûr le front des médias. C'est surtout pour contrebattre la presse anticoloniale

liste, et en particulier la presse anglo-saxonne, que l'escadrille a été créée. Là aussi, faute d'une étude de la presse américaine et anglaise en 1925, il est difficile d'évaluer l'impact des articles du capitaine Weller et du journaliste américain Carl von Weigand sur l'opinion américaine.

Daniel Sornat (D)

UNE PLAQUE EN HOMMAGE AU GÉNÉRAL D'AMADE

Le Commandant Pierre BRASSENS – Languedoc – signale l'existence d'une plaque figurant sur la façade du n° 47 des Allées Jean-Jaurès – TOULOUSE avec l'inscription suivante :

ICI EST NE LE 24 DÉCEMBRE 1856
LE GÉNÉRAL ALBERT D'AMADE

MAROC
1907-1908
INSIGNE DE LA
MÉDAILLE MILITAIRE

DARDANELLES
1915
INSIGNE DE LA
LÉGION d'HONNEUR

Cette plaque n'est pas gérée par la municipalité, mais par le gestionnaire de l'immeuble qui l'avait fait remettre en état lors de l'Assemblée Générale de Toulouse en 1996.

GUERRE D'INDOCHINE

L'ANAPI (Association Nationale des Anciens Prisonniers, Internés et déportés d'Indochine) propose des témoignages qui relatent la captivité dans les camps du Viet-Minh :

- « Le lavage de cerveau dans les camps de prisonniers du Viet-Minh » par Général Yves de Sesmaison
- « Soixante-six mois prisonnier du Viet-Minh » par Francis Turelin
- « CAT BI Tonkin » par Jean Kerommes
- « Cynisme » de Pierre Jenoudet
- « Voilà » de Jean Carpentier
- « Prisonnier du Viet-Minh » de Georges Suandeau

Les personnes intéressées doivent s'adresser à : Service Historique de l'Armée de Terre – Fonds privés – Fort de Vincennes B.P. 107 - 00481 Armées ; Délégation à la mémoire et à l'information historique – Secrétariat d'État de la Défense – 37 rue de Bellechasse – 75700 Paris 07 SP. Pour la région lyonnaise : Commission d'Histoire de la Guerre – Fonds privés, Archives départementales du Rhône, 92 rue de Marseille – 69007 Lyon

RÉCITS - SOUVENIRS

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN AU MAROC

Le Docteur de Chauvigny de Blot, chirurgien (R), ami de la Koumia, avait écrit une longue lettre au général Le Diberder après avoir lu son article "Les sous-officiers des Goums Marocains" paru dans le n° 155 de notre bulletin, page 36, et dans lequel il évoquait le souvenir d'un sous-officier célèbre devenu officier, le commandant Ithier.

Le docteur de Chauvigny de Blot avait connu Ithier.

Voici, avec l'accord du Général Le Diberder, quelques extraits de cette lettre du 9 mars 2000.

"... J'ai connu l'adjudant Ithier quand il était aux Aït Ouanerghi en 1939. À cette époque j'étais médecin à Imilchil. Le capitaine Magenc était chef du bureau des A.I. et commandait le 23° Goum. Il avait comme adjoint le lieutenant de Sèze, (qui fut nommé à Kebab).

En été 1939 le capitaine Magenc avait organisé un grand souk moutonnier sur les bords du lac Isli. Il avait réuni les gens des tribus voisines, Aït Haddidou, Aït Atta, Aït Mohand avec leurs moutons pour les faire connaître et apprécier des acheteurs des grandes villes afin de créer un courant commercial au bénéfice des berbères.

Les chefs de poste des environs étaient présents, le lieutenant Valette venu d'Outerbat, de Boisanger, de Tassent, et ceux du bureau du cercle de Ksiba, le colonel Pizon, le lieutenant Lucasseau, Gilbain. Ithier était venu des Aït Ouanerghi. Peut-être Parlange était-il aussi venu en voisin.

J'avais sympathisé avec Ithier et nous avons décidé de descendre la vallée du Dadès par le col du Tizi N'Tirourizine et de remonter la vallée du Todra, et par le col du Tizi N'Ouano rejoindre le plateau des Lacs... Mais la guerre est arrivée et notre projet est tombé à l'eau.

Après la guerre éclair, j'étais nommé à Kasba-Tadla et de là je suis remonté deux fois aux Aït Ouanerghi en 1941 et 1942. Je partais à cheval de Beni-Mellal, passais par Tagueft, m'arrêtais chez le lieutenant Hurel, et continuais par Ouaouizarth Tillouguit, Zaouia Ahansal, la traversée du Koucer et les Aït Ouanerghi où je m'arrêtais chez Ithier... Puis remontant l'Assif Melloul, je gagnais Imilchil.

cun de ses chapitres est lié à une ville ou à plusieurs et à leur environnement immédiat : "Les blancheurs" (Rabat et Salé), "Le feu rose" (Marrakech), "Devant l'Atlantique" (Mazagan, Azemmour, Casablanca), "La cité d'ivoire" (Meknès), etc.

Les couleurs pastel de la végétation, les couleurs minérales des paysages du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas, la blancheur des cimes enneigées où culmine le Toubkal (4165 m), le ciel azur, ces couleurs se retrouvent dans toute une variété d'objets avant d'être reprises par les peintres. Des plafonds de bois peint, en pays berbère comme en médina arabe, aux splendides zellij (carreaux de faïence) des pavements de cours intérieures, des fontaines ou des soubassements des murs des salons et couloirs des demeures marocaines, les couleurs utilisées reflètent celles de la nature. Agréablement mêlées, entrelacées, gravées sur l'encadrement des portes, des miroirs ou des coffres et coffrets, ces couleurs de printemps, éclatent comme une floraison. On les retrouve encore dans les lanternes en verre coloré et les présentoirs de plat "tbeq" pour conserver la nourriture chaude. Enfin, tapis, hanbels (tentures murales), couvertures, ceintures de mariés, broderies des services de tables et des coussins transmettent avec fidélité l'art rural et l'art citadin (2).

Vouloir dresser une "carte picturale" du Maroc, n'est pas de notre compétence et serait, dans tous les cas difficile, tant les Occidentaux puis les Marocains eux-mêmes se sont montrés nombreux à être attirés par la beauté du pays pour en saisir des scènes de vie ou des paysages. Certains peintres se sont attachés à une ville et à ses environs d'autres ont sillonné tout le pays. Si Mammeri et Jacques Majorelle étaient plutôt à Marrakech, Pontoy à Fès, Edy Legrand, Vicaire, Baldoui, Morère et Sloan Franck à Rabat, Néri à Meknès, Ramis à Tanger. Laurent a été un des peintres itinérants, fassi (de Fès) puis r'bati (de Rabat). Marguerite Delorme a peint les harems fassis, Mattéo-Brondy, les fantasia, Brindeau, les fleurs, Abascal fut un des portraitistes du Vieux Maroc.

Majorelle est très apprécié pour ses multiples aquarelles peintes en suivant presque les colonnes de pacification dans le Grand Atlas, à dos de mulet. Elles représentent des casbahs, des souks, des intérieurs, les ruelles animées de Marrakech, les pistes de fonds d'oued sillonnées par les caravanes d'ânes et de mulets. Toute la gamme des ocres et des verts est utilisée avec une multitude de nuances pour marquer les changements d'éclairage du crépuscule au coucher du soleil : Casbah, Intérieur et Souk quotidien de Freija, Tazoult, Tazoult et la vallée au Sektona, Vallée de l'oued Zagmoussen et Casbah Aït-Yahia, Le Souk des sacs de Marrakech, Marchand de dattes, Dar Abderrahman-ou-Amou, dans le Grand Atlas, Anémiter, dans la vallée d'Ounila, Tignir-Amrar au crépuscule, l'oued Issil, etc.

Le peintre Bain (Pavillon du Maroc) sera présent à l'exposition coloniale de 1931 dont le maréchal Lyautey fut le grand ordonnateur. Il y a maintenant une vingtaine d'années (1981-1982), l'artiste-navigateur Tituan Lamazou séjournait un an dans le Haut-Atlas marocain, il en ramena des centaines de dessins et de croquis accompagnés de notes qu'il a rassemblés dans deux albums et un roman « Un hiver berbère », « Sous les toits de terre »

et « Le Trésor de l'Atlas ». Parmi les quelques sujets qu'il choisit alors, on note les Lavandières, la Confection d'une selle de mulet, de très nombreuses reproductions de plafonds en bois peint.

Matisse (3) effectue deux séjours au Maroc, de janvier à avril 1912 et de novembre à février 1913, pendant lesquels il peindra une vingtaine de tableaux (Vue sur Tanger, Café marocain, Sur la terrasse, etc.)

Si nous remontons quelques années avant l'époque du Maroc moderne, donc avant 1912, nous avons l'œuvre magistrale d'Eugène Delacroix (4) célébré il y a quelques années par une magnifique exposition de l'Institut du Monde Arabe, à Paris. Autorisé par le roi Louis-Philippe pour accompagner une mission extraordinaire conduite par le comte de Mornay auprès de l'empereur du Maroc, Moulay Abd-er-Rahman, Delacroix écrit ses Carnets et les illustre de délicieux croquis dans lesquels il puisera son inspiration pour réaliser ses aquarelles, en France, pendant plus de trente ans. Sa dernière œuvre marocaine sera « La Perception de l'impôt arabe » ou « Combat d'Arabes dans les montagnes » (1863). Il séjourne au Maroc, du 25 janvier au 10 juin 1832. On lui attribue plus de soixante peintures dites marocaines dont « La Noce juive au Maroc », « Fantasia marocaine » (exposée au Musée Fabre de Montpellier), « Le Choc des cavaliers arabes », « Moulay Abd erRahman » (1845, avec deux variantes en 1856 et 1962), « Les Aïssaouas », « Moghazni sellant son cheval », etc.

Trois autres peintres succèdent à Delacroix à Tanger, pour quelques mois, Dehodencq, en 1855 (Le Supplice de la Juive), Henri Regnault, en 1869 (Salomé, L'Exécution au harem, La sortie du Pacha, La Fantasia, Le Chérif d'Ouezzane) et Benjamin Constant, en 1869 et en 1873 (Les Derniers rebelles, La Mauresque sur la terrasse, Le Roi Maure, Le Caïd Moumou).

Il y a aussi des peintres spécifiquement orientés sur l'uniformologie de l'Armée d'Afrique dont les troupes franco-marocaines comme Benigni, Maurice Orange, Edmond Lajoux (5). Rosenberg, le peintre traditionnel de la Légion étrangère a lui aussi peint quelques toiles portant sur les troupes franco-marocaines comme Le Régiment de marche de spahis marocains (RMSM) aux tranchées. Le RMSM dans les montagnes de Macédoine après la prise d'Alep, Spahis du 21^e RSM au Levant dans leur environnement, Un moment de loisir au GR2, avant la bataille d'El Alamein. Je ne saurai, enfin, oublier un ami, très cher, le professeur Admond Valès qui pendant quarante ans, professeur de dessin au lycée Poeymirau de Meknès où quelques-uns de ses élèves sont devenus ministres, a passé tous ses moments de loisirs à peindre comme il le dit : "davantage la lumière et le sentiment que le sujet". Ses gravures, ses eaux fortes, ses pointes sèches et quelques huiles sont exposées dans les plus grandes galeries marocaines. Ses œuvres représentent ce que tout visiteur veut conserver de son séjour au Maroc, des souks multicolores grouillant de vie et de dépaysement, des fantasias, des portraits d'hommes et de femmes à la tâche dans les travaux des champs.

Nous sommes conscients de ne pas avoir cité tous les témoins et admirateurs passionnés du Maroc qui se sont manifestés dans les arts picturaux mais comme le dit Eugène Delacroix : "A chaque pas, il y a des tableaux tout faits qui feraient la fortune et la gloire de vingt générations de peintres".

-
- 1 – Ce titre est, à ma connaissance, celui de deux ouvrages sur le Maroc, le premier, par Camille Mauclair (1933), le second, par Landt (texte) et Lisl Dennis (Photographies) (1992).
 2 – Les Arts traditionnels au Maroc du Dr. M. Sijelmassi. ACR Editions-Socheppress, 1986.
 3 – Le Maroc de Matisse. Collectif, Gallimard, Institut du Monde Arabe, 1999.
 4 – Le Maroc de Delacroix par Maurice Arama, Éditions du Jaguar, 1987.
 5 – Les Africains par Pierre Mac Orlan. Paris, Guilhaut, 1944

LA KOUMIA

Dite par notre ami, le Colonel MAHIR

L'affection que je ressens pour la Koumia est pour toute la vie.
Au premier moment où je l'ai enfilée, c'était une captivante envie.
Koubba ornée, proche, c'était dans son sein où a eu lieu ma parution ;
Obsédé d'exhiber ma parure au Marabout, j'ai été envahi d'admiration.
Usage oblige lors du rituel familial où je devrais alors être circoncis :
Mon bonheur a été énorme ; alors que je la cajolais, sans être indécis.
Inonné par l'adolescence, j'ai pris l'habitude de la porter avec exaltation.
Au-delà des années, je me plais à la scruter comme source d'inspiration.

Le Colonel (ER) Abdeslam MAHIR
 Marrakech le 15 mai 2001

En lisant l'expression formée par les premières lettres des lignes constituant
 Le texte ci-dessus, de haut en bas, on peut lire : LA KOUMIA

NOTES DE LECTURE

LIVRES REÇUS

LYAUTEY, UN SAHARIEN ATYPIQUE

Préface de Jacques Frémaux, par le Médecin général inspecteur Doury

Le colonel Doury, père de l'auteur, reçut la mission de la pacification du Tafilalet de 1956 à 1958.

La carrière du colonel Doury ne semble pas avoir bénéficié de la réussite de cette action.

Nous nous souvenons que notre ami le colonel Espeisse avait commencé à travailler sur l'action des harkas du Glaoui en 1912 aux ordres du général de Lamotte qui conduisit déjà à la reconnaissance du Tafilalet.

Par la suite la carrière du général de Lamotte ne connut pas la réussite que beaucoup espéraient pour lui

LE COMMANDANT DEODAT : LETTRES D'ALGÉRIE

Par Claude Le Borgne

Récit d'un commandant de quartier à partir du 1^{er} juillet 1960.

Récit remarquable par l'auteur de la Guerre morte, en 1982, du lieutenant Déodat chez Julliard en 1995, du capitaine Déodat en 2000, à l'Harmattan.

Éditions L'Harmattan, 7 rue de l'École Polytechnique – 75005 PARIS

LA CAMPAGNE D'ITALIE – LES VICTOIRES OUBLIÉES DE LA FRANCE (1943 – 1945)

par Jean Christophe Battray

Travail très important et très documenté.

Éditions Perrin.

LA GUERRE D'INDOCHINE – L'enlèvement – l'humiliation – l'aventure

Texte intégral, par Lucien Bodard, un des meilleurs spécialistes de cette période historique.

Éditions Grasset – (1 165 pages)

LA ROUTE MORTE – RC 4 – 1950

de Charles-Henry de Pirey

Dans la collection "Mémoires" l'éditeur Cyril Bondroit présente le témoignage sobre, émouvant et non polémique du plus jeune officier rescapé de la colonne Le Page et qui servait au 60^e Goum du 1^{er} Tabor marocain.

Indo-Éditions 61 rue de Maubeuge 75009 Paris - 01 42 85 05 58 – 256 pages - 28 photos hors texte – 20 euros ou 25 euros avec emballage et envoi Colissimo.

1945 – 1999 – VIETNAM – LA FACE CACHÉE DU RÉGIME, de BUI TIN,

Préface de Jean Lacouture

Fils d'un mandarin de l'ancien régime rallié à Ho Chi Minh, BUI TIN rejoint à dix-huit ans le Viet-Minh. Il sera de tous les combats jusqu'à la bataille de Dien Bien Phu. Puis il participera à la conquête du Sud et à l'intervention au Cambodge contre les Khmers rouges.

Devenu journaliste et rédacteur en chef adjoint de Nhan Dan, le quotidien officiel de Hanoï, il est venu à Paris pour appeler à la démocratisation du Vietnam. Bui Tin considère qu'il s'agit de la suite de son combat. Il a depuis été exclu du Parti Communiste Vietnamien.

Le 1^{er} mars 1997, Bui Tin avait écrit – sans trop d'illusions – à Le Kha Phieu, secrétaire général du P.C. vietnamien : "aujourd'hui nous sommes séparés l'un de l'autre. Vous vous apprêtez à assumer une lourde tâche. La vie humaine est éphémère. Ce qui dure, c'est le jugement du peuple. La situation est mûre pour promouvoir les réformes économiques. Rencontrez les intellectuels progressistes du Sud et du Nord, y compris ceux qui viennent de sortir de prison... Pour résoudre la crise actuelle, il est nécessaire de nous intégrer avec détermination au monde moderne et, à cette fin, la démocratie et le respect des Droits de l'Homme sont essentiels."

Éditions Kergour – J.M. de Beaucorps – 68 bis, Boulevard Péreire – 75017 Paris.

Lacouture - Il est surprenant que la préface de cet ouvrage ait été confiée à Jean Lacouture, journaliste de renom certes, mais chantre en son temps de la "libération" du Vietnam. Il faisait partie de cette intelligentsia française qui tant d'années, s'est faite la complice du communisme au Vietnam "libre". Sa tutelle tentaculaire s'y pratiquait, ses méthodes dénoncées par ceux qui les subissent. Mais peut-être M. Lacouture a-t-il cru devoir se racheter en préfaçant le livre de Bui Tin (N.d.l.r.)

Lire pour s'en convaincre : Le Portail, de François Bisot – La Table Ronde. Vietnam, le dossier noir du communisme de Michel Tauriac – Plon

LE GUIDE DES "PISTES DU MAROC" Tome II : Le sud, du Tafilalet à l'Atlantique à travers l'histoire.

Par Jacques Gandini

Comme le Tome I, le Tome II des pistes du Maroc est un guide incontournable pour les visiteurs qui veulent sortir des sentiers battus. Les descendants pourront retrouver comment accéder à certains postes A.I. abandonnés depuis l'Indépendance ou à des lieux chargés d'histoire comme le Djebel Saghro.

450 pages 15 x 21, trente cartes-schémas des parcours. Le guide est agrémenté de photos noir et blanc et couleur. Prix : 27 euros (177 F) + frais de port.

Dans le cadre de ses éditions, Jacques Gandini se propose d'éditer ou de rééditer des textes d'officiers des A.I. ayant appartenu au CHEAM, principalement des études ou des mémoires sur les tribus de l'Atlas ou du Sud marocain. Les moyens numériques d'impression, actuels permettent de produire des livres ou des plaquettes en petite quantité à des prix corrects.

Pour ce faire, il souhaiterait entrer en contact avec les ayants droit possédant des textes des officiers suivants (référence Histoire des A.I. édité par La Koumia en 1990 et revue Hespéris) :

Cne JUSTINARD - Cne LAFANACHERE - Cne de SAINT-BON - Cne DUPAS - Cne HENRY - Cne de FLEURIEU - Cne SCHOEN - Cne MARTEL A. - Cne de la BOISSIERE - Cdt de LIGNIVILLE - Cne MERIC - Cne AZAM. P - Cne MONTEIL V. - Cne de RAUCOURT - Cne R. de MONTS - Cne ROMIEU - Cne NOLLET - Cne DURET - Cne PELLABEUF - Cne NICLAUSSE - Cne ESPEISSE.R. - Cne de La PORTE des VAUX - Lt.P. de ROCHEFORT

Jacques Gandini né au Maroc où il a passé sa jeunesse est un ami de la Koumia. Ses ouvrages sont très recommandés par le Colonel Daniel Sornat qui lui a fourni des renseignements lors de la rédaction des dits ouvrages.

Éditions Extrêm-Sud – Jacques Gandini – 11 Grand'Rue 30420 Calvisson. Tél. : 04 66 01 07 60 – Fax 04 66 01 07 93

Le prochain guide des "Pistes du Maroc, à travers l'histoire" est consacré au Maroc Oriental (parution juin 2003).

Jacques Gandini a déjà effectué une première prospection de huit semaines et a eu l'occasion de visiter un nombre important de sites de combats et de ruines d'anciens postes ou bordjs de l'époque du Protectorat.

L'ÉPOPÉE DES TROIS CAPITAINES

Jean Claveranes, Henri Morin, Yvan Tommasi, Trois vies, Un destin.

Jean-Jacques DENIZOT publie à compte d'auteur cet ouvrage consacré à perpétuer la mémoire de ces trois officiers, artilleur, légionnaire et parachutiste, tous trois sortis vivants des camps viet-minh et que le destin va happer et unir à jamais. Réunis une première fois dans les camps viet-minh, tout les différenciait, mais les deux premiers ont été tués en Algérie alors qu'ils venaient d'épouser deux sœurs. En 1999, le dernier, Yvan Tommasi est venu rejoindre dans le caveau familial, pour l'éternité ses deux camarades de camp.

Format 21x29,7 cm, 120 pages, 20 Euros port compris, commandes à adresser à : HISTOIRE ET HÉRALDIQUE 17 rue Albert Amen 81100 Castres Tél. 0563 72 05 06

AVIS DIVERS

Le Colonel Major SELLAQ, attaché de Défense près l'Ambassade du Maroc en France souhaiterait entrer en relation avec le Capitaine VOLONT.

S'adresser à : Colonel Major SELLAQ, Ambassade du Maroc en France, 5 rue Le Tasse 75016 PARIS

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Général André FEAUGAS

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR

André MARDINI

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	Général Georges LE DIBERDER	Tél. : 01 43 26 03 83
Vice-Présidents :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	
	Commandant Georges BOYER de LATOUR (D)	Tél. : 04 94 76 41 26

Autres membres :

Mesdames et Messieurs Colonel Henri ALBY, Colonel BOUDET (D), Lieutenant-colonel Claude de BOUVET, Ambassadeur BUCCO RIBOULAT, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Colonel Jacques HOGARD (D), Germaine de MAREÛIL, Jocelyne MULLER (D), Claudine ROUX (D), Colonel Henri de SAINT BON (D), Jean SLIWA, contrôleur général Claude SORNAT (D), Colonel Daniel SORNAT (D), Général Nicolas SPILLMANN (D).

Bureau :

	GÉNÉRAL LE DIBERDER	Tél. : 01 43 26 03 83
Secrétaire général :	Camille CHANOINE (D)	Tél. : 01 41 10 82 67
Relations sociales, protocole :	Madame de MAREÛIL	Tél. : 01 43 70 17 84
Trésorier général :	Jocelyne MULLER (D)	Tél. : 01 60 72 56 76

Chargés de mission :

Chargé de mission :	Xavier du CREST de VILLENEUVE	Tél. : 01 46 04 85 24
		Tél. : 03 25 41 30 19
Chargée des missions extérieures :	Emmanuelle DETHOMAS (D)	Tél. : 01 45 48 77 03
Conseiller financier :	Max de MAREÛIL (D)	
Porte-drapeau	Michel JENNY (D)	

Président des sections :

Aquitaine :	Marie-France de L'ESTANG (D)	Tél. : 05 57 47 43 81
Corse :	Ernest BONACOSCIA	Tél. : 04 95 33 53 69
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. : 05 61 62 82 28
	Vice-Présidente : Mme Liliane RECH (D)	
Provence-Côte d'Azur :	Commandant BOYER de LATOUR (D)	Tél. : 04 94 76 41 26
	Vice-Président : Gérard LE PAGE (D)	Tél. : 04 92 97 08 88
Ouest :	Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél. : 06 63 71 95 21
Paris - Ile-de-France :	Martine DUBOST (D)	Tél. : 01 56 68 00 54
Pays de Loire :	Claude de BOUVET	Tél. : 02 40 34 55 24
Pyrénées :	Adjudant-chef Robert BORY	Tél. : 05 59 84 35 09
	Vice-Président : Christian ROUGEUX (D)	
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. : 04 74 84 94 95
	Vice-Président : Michèle VERIE (D)	
Languedoc-Roussillon :	Colonel André FAGES	Tél. : 05 67 79 06 19
	Vice-Président : Pierre CHANCERELLE	
Marches de l'Est :	Capitaine Mario SCOTTON	Tél. : 03 29 24 62 11
	Vice-Président : Lt-Colonel Philippe SORNAT (D)	
Polynésie - Tahiti :	Général Nicolas SPILLMANN (D)	Fax : (689) 48 28 00

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 01 48 05 25 32 - Fax : 01 48 05 94 64

E.Mail : lakoumia@club-internet.fr - CCP Paris 8813-50 V

Permanence : Mardi et jeudi de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée **impersonnellement** à Mme le secrétaire général de la Koumia, 23 rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des goums marocains, existe en trois tons : fond sable et bordure bleue, fond blanc et bordure bordeaux, fond sable et bordure verte.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 100 € plus 5 € de frais d'envoi en province.

TARIFS 2001

Cravate Koumia	23 €
Koumia dorée grand modèle	19 €
Koumia dorée moyen modèle	12 €
Koumia argentée grand modèle	8 €
Koumia argentée moyen modèle	5 €
Koumia argentée porte-clés	6 €
Koumia argentée boutonnée	3 €
K7 «Chant des Tabors»	5 €
«Prières»	1,5 €
Historique du Musée des Goums	5 €
Cartes de vœux	3 € les 4
Carte postale	1 € (ou 3 € pour les 4)
<i>Frais d'envois en plus</i>	

LIVRES

Histoire des goums (2 ^e partie) (Gal SALKIN-MORINEAU)	53 €
Histoire des AI de Marc MÉRAUD	60 €
«Juin maréchal de France», Bernard PUJO	23 €

Frais d'envois en plus : 4 €